

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le lundi 7 avril 2104, à 17 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jean-Luc Pomerleau et Patrick Rancourt, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Sont absents MM. les conseillers François Labossière, Jacques Smith et Normand Amesse.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié aux membres du conseil absents.

2014-04-143

MESURE DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 12060

CONSIDÉRANT les informations transmises par la directrice du Service des ressources humaines relativement à des événements survenus le ou vers le 25 février 2014;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield impose une mesure disciplinaire à l'employé numéro 12060, soit une suspension sans solde de cinq (5) jours consécutifs, étant entendu qu'un jour représente une période de vingt-quatre (24) heures;

QUE les dates de suspension soient déterminées par le directeur du service concerné.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2014-04-144 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17 h 11, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 7 avril 2014.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier